



Tutorat Santé de Tours



Fiche métier - Pharmacie

Par : Augustin Abadie et Enzo Réau



Lien photo : <https://www.ecosia.org/images?q=pharma&fbclid=IwAR1gLcjpMTYtYU7BMo62H9xDydKI-8YUwTRf4487Ka4PoREGwi9sXgYXUME#id=838259EBC7995C5E3736694D338CA2F2664B4483>

Pharmacie

De nos jours, le pharmacien est un maillon indiscutable du système de santé en France. Son rôle le plus connu reste celui de pharmacien d'officine mais la réalité est bien plus diverse pour ceux qui ont décidé de choisir cette voie.

Le pharmacien est LE spécialiste du médicament, ainsi son métier peut être exercé au niveau de toutes les étapes par lesquelles passe le médicament avant d'arriver au patient. De la conception du produit thérapeutique en laboratoire jusqu'à sa vente en officine, en passant par la production de celle-ci en industrie, le métier de pharmacien s'oriente toujours dans la même direction : soigner ses patients de la façon la plus adaptée qu'il soit.

Cette fiche de présentation vous permettra de vous renseigner sur le déroulement des études de Pharmacie ainsi que sur les différentes voies et débouchés par lesquelles peut passer l'étudiant avant de devenir Pharmacien.

I. Comment accéder aux études de pharmacie ?

A) La PASS et L.AS

L'accès aux études de pharmacie débute par une inscription en PASS ou L.AS. Cette année se solde par un examen classant et un classement par filières ; si l'étudiant se place en rang utile pour le classement « pharmacie », il pourra poursuivre en 2^{ème} année.

À Tours, le numerus clausus est de 108 places pour les études de pharmacie.

B) Passerelles ministérielles

Pour entrer en L2 : il est nécessaire d'être titulaire d'un diplôme de niveau Master (bac + 5) ou équivalent et de formuler un dossier de candidature qui sera ensuite étudié par un jury.

Pour entrer en L3 : il est nécessaire d'être titulaire d'un diplôme de niveau Doctorat (bac + 8) ou équivalent et de formuler un dossier de candidature qui sera ensuite étudié par un jury.

(cf. Arrêté du 26 juillet 2010 relatif aux modalités d'admission en deuxième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme).

II. Les études de pharmacie

Les études de pharmacie se déroulent sur le site Grandmont de l'Université François Rabelais. Elles suivent le parcours LMD (Licence-Master-Doctorat) et sont d'une durée de 6 à 9 ans. Elles se décomposent en 3 cycles :

A) 1er cycle : Diplôme de Formation Générale aux Sciences Pharmaceutiques (DFGSP)

Poursuivant la première année de santé, les 2^{ème} et 3^{ème} années de pharmacie permettent aux étudiants de consolider leurs bases scientifiques mais également de découvrir progressivement leur application au sein des sciences pharmaceutiques.

La 2^{ème} année regroupe un panel de matières très variées allant de la pharmacologie à la formule-fabrication ou bien la pharmacognosie sans oublier la chimie analytique. La 2^{ème} année permet d'acquérir de nombreuses connaissances qui seront utiles pour les années futures.

La 3^{ème} année s'articule autour de matières plus cliniques comme l'hématologie, l'endocrinologie ou bien l'infectiologie et permet l'entrée de l'étudiant dans le monde médical. De plus, ces années sont ponctuées par de nombreux travaux pratiques (TP) hebdomadaires.

1. Les stages

Concernant les stages, les étudiants en 2^{ème} année réalisent en fin d'année un stage d'initiation non rémunéré de 4 semaines en officine. En 3^{ème} et 4^{ème}, ils réalisent au cours de l'année deux stages d'application en officine d'une semaine chacun portant sur des thèmes abordés en cours.

2. Les UE libres

Au cours de ces années, les étudiants ont l'obligation de valider des unités d'enseignements libres afin de valider leurs années. Ceux-ci sont divers, allant de l'exercice d'un sport à un investissement associatif.

3. Le parcours recherche

En 2^{ème} année, l'étudiant doit réaliser un Stage d'Initiation à la Recherche (SIR) dans le laboratoire de son choix. Ce SIR peut se dérouler chaque jeudi d'un semestre ou bien sur une semaine pendant les vacances. La réalisation de ce stage est nécessaire à l'entrée de l'étudiant dans le parcours Recherche.

L'entrée « réelle » dans le parcours recherche se situe au début de la 3^{ème} année. Après avoir réalisé son SIR précédemment, l'étudiant peut décider d'entrer dans ce parcours. Il devra alors suivre des UERB (Unités d'Enseignements à la Recherche Biomédicale), à la place de ses UEL.

Les UERB sont communs aux facultés de Sage-Femme, Médecine et Pharmacie. Leurs enseignements portent sur différents thèmes présentés par des enseignants chercheurs.

Pour l'obtention de son Master 1 l'étudiant doit réaliser son stage de Master. D'une période de 6 semaines dans le laboratoire de son choix, ce stage lui permettra, après soutenance, d'obtenir son Master 1 en recherche.

B) 2ème cycle : Diplôme de Formation Approfondie aux Sciences Pharmaceutiques (DFASP)

Ce cycle oriente les étudiants vers une professionnalisation progressive, vers l'officine, l'industrie, la recherche ou bien encore le milieu hospitalier. Les étudiants y voient de façon plus précise l'application des sciences pharmaceutiques dans le traitement des pathologies.

1. La 4ème année

La 4^{ème} année est l'entrée de l'étudiant dans le 2^{ème} cycle des études pharmaceutiques. C'est aussi l'année d'un choix important pour l'étudiant : le choix de sa filière et de son orientation.

En plus de leur tronc commun les étudiants auront donc des Unités d'Enseignements en rapport avec leur choix et les préparant à leur entrée dans les différentes filières lors de la 5^{ème} année.

L'étudiant devra donc se décider entre 3 filières : **officine, industrie** ou **internat**. Les cours commenceront à différer en fonction de la filière choisie.

Du côté des stages pratiques, la 4^{ème} année comprend 2 stages en officine d'une semaine à chaque semestre, tout comme la 3^{ème} année.

- ✓ **NB** : Pour les étudiants souhaitant passer l'internat, la préparation du concours constituera une part importante de leur emploi du temps bien que cette préparation soit en grande partie personnelle

2. La 5ème année

Suite à leur orientation en 4^{ème} année, les étudiants en 5^{ème} sont séparés en trois filières différentes : la filière industrie et la filière officine et la filière internat.

Filière industrie : Les étudiants suivent des cours théoriques propres à leur voie pendant 6 semaines. De plus, ils ont deux stages à réaliser au cours de leur année :

- Un stage en industrie pharmaceutique de 22 semaines à temps plein
- Un stage hospitalo-universitaire de 22 semaines à temps plein également

Filière officine : Les étudiants suivent des cours théoriques propres à leur voie. De plus, ils ont un stage hospitalo-universitaire d'un an à mi-temps à réaliser au cours de leur année.

Filière internat : Les étudiants de la filière internat, tout comme ceux de la filière officine, auront un emploi du temps partagé entre l'hôpital et les cours théoriques à la faculté.

- ✓ **NB** : Les étudiants de la filière internat devront toujours, sur leur temps personnel, continuer à préparer le concours qui se déroulera en décembre de la 5^{ème} année

C) Le 3ème cycle

Ce dernier cycle aboutit à la spécialisation finale des étudiants vers les domaines de l'industrie, de l'officine ou de la recherche. Au final, suite à la présentation de leur thèse d'exercice, ils auront tous le Diplôme de Docteur en Pharmacie.

1. Cycle long : le parcours « internat »

Les étudiants ayant suivi cette voie au cours de leurs études ont la possibilité de passer en fin de 5^{ème} année le concours de l'internat.

Le concours de l'Internat, se déroule en décembre de la 5^{ème} année. Il est commun à tous les étudiants de Pharmacie préparant l'internat de France et peut être passé 2 fois. C'est un concours, il y a donc un nombre limité de places pour un grand nombre de postulants. (*Environ 480 places toutes spécialités confondues pour 1100 participants au concours*)

Le succès de l'étudiant au concours de l'internat lui permet alors de rentrer dans le parcours Internat, qui est le sensiblement le même que celui des étudiants de médecine avec bien sur des spécialités différentes.

Celui-ci, d'une durée de 4 ans, leur ouvre la porte aux carrières hospitalo-universitaire, celle de pharmacien biologiste travaillant au sein des laboratoires d'analyse médicale ainsi qu'à la recherche. Le classement au concours détermine leur spécialité et la zone géographique où ils réaliseront leur internat.

L'internat en pharmacie équivaut à la validation d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en :

- Biologie Médicale (équivalence avec le parcours des étudiants en médecine)
- Pharmacie Hospitalière
 - Option Pharmacie Industrielle et Biomédicale
 - Option Pharmacie Hospitalière et Recherche
- Innovation pharmaceutique et recherche

À la fin de leur internat, les étudiants doivent donc soutenir leur thèse en rapport avec la spécificité de leur filière, afin d'obtenir à la fois leur DES et leur Diplôme d'État de Docteur en pharmacie.

2. Cycle court : parcours « industrie » et parcours « officine »

Les étudiants de ces parcours suivent des cours propres à leur filière et doivent réaliser au cours de leur 6^{ème} année un stage professionnel de 6 mois à temps complet en industrie ou en officine.

Puis, à l'issue de la présentation devant un jury de leur thèse d'exercice, ils seront également diplômés d'État en pharmacie.

La 6^{ème} année en filière industrie est dans la quasi-totalité des cas remplacée par un Master 2 qui valide la 6^{ème} année. Cela permet d'avoir un double diplôme, généralement pharmacien-ingénieur ou de réaliser des Master dans de grandes écoles de commerce si l'étudiant désire se tourner vers le marketing, la gestion ou bien d'autres domaines.

III. Comment exercer ce métier ?

Le métier de pharmacien regroupe divers aspects, que découvrent les étudiants au cours de leur formation universitaire et de leurs stages.

Le métier de pharmacien, regroupe une multitude de métiers allant de l'industrie en passant par l'officine et bien sûr l'hôpital. L'étudiant en pharmacie arrivera donc généralement à faire de sa passion pour la pharmacie un métier.

A) Pharmacien d'officine

C'est la voie vers laquelle s'oriente la moitié de chaque promotion. Le pharmacien d'officine travaille en libéral, au sein d'une équipe composée de pharmaciens ainsi que de préparateurs en pharmacie.

Il est chargé de la distribution des médicaments aux patients ainsi que de leur apporter informations et conseils à propos de ces derniers. Ses différents rôles font ainsi de lui un intervenant essentiel dans le parcours du soin. Enfin, sa proximité avec sa patientèle en font un interlocuteur de choix dans le parcours du soin des malades.

B) Pharmacien en industrie

Le pharmacien en industrie gère l'envers du décor concernant la vie du médicament. Il intervient dans sa fabrication, précédant la vente par son collègue en officine ; a posteriori, il réalise des études marketing sur la vente des produits et gère toute la pharmacovigilance, s'assurant ainsi de la non-nocivité du médicament.

C) Pharmacien biologiste

Le pharmacien biologiste dirige les laboratoires d'analyses médicales. Il est donc chargé de la réalisation de prélèvements biologiques ainsi que leur examen par un personnel compétent, composé de biologistes médicaux, de techniciens de laboratoire et d'infirmières. Il joue donc un rôle primordial auprès des médecins souhaitant confirmer leurs diagnostics par des examens complémentaires.

Il peut exercer dans le secteur public, au sein des laboratoires intégrés aux établissements de santé, mais également dans le secteur privé, dans des laboratoires privés.

D) Pharmacien hospitalier

Le pharmacien hospitalier est chargé de la préparation et de l'administration des traitements propres aux malades, suite à une prescription. Il doit veiller au bon suivi du circuit de distribution du médicament en milieu hospitalier.

Dans les établissements de santé publics, il est un praticien hospitalier. Dans les établissements de santé privés, il gère la pharmacie à usage intérieur, dont les produits sont destinés à être distribués aux patients de l'établissement uniquement.

Beaucoup de services sont accessibles au pharmacien hospitalier en fonction de sa spécialisation, il pourra devenir radiopharmacien, travailler dans des laboratoires de biologie de la reproduction ou bien encore de médecine nucléaire.

IV. Liens utiles

- Site de l'ANEPF : <http://www.anepf.org>
- Site de l'Ordre National des Pharmaciens : www.ordre.pharmacien.fr
- UFR Pharmacie : <http://pharma.univ-tours.fr/>